



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP ECP - EP1 - Techniques esthétiques - Session 2011

Correction du sujet - CAP Esthétique

Matière : Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

Session : 2011

Durée et Coefficient : 3h30, Coefficient 7 (EP1), 30 min, Coefficient 3 (EP2), 3h, Coefficient 4 (EP3)

Correction des épreuves

EP1 : Techniques Esthétiques

L'épreuve EP1 se compose de deux parties : la rédaction d'une fiche diagnostic, conseil (FDC), et la réalisation de techniques esthétiques sur un modèle.

Rappel des consignes importantes :

- Attestation de formation à l'utilisation des appareils UV requise avant l'épreuve.
- Le modèle doit respecter des caractéristiques précises de maquillage et d'épilation.
- Les candidats doivent utiliser deux appareils pendant les techniques esthétiques.

Points à vérifier lors de la réalisation :

Les candidats doivent respecter les règles de maquillage et d'épilation. En cas de non-respect, des pénalités sont appliquées :

- Modèle avec la zone à épiler sans poils : 0 au résultat de la zone à épiler.
- Modèle avec sourcils déjà épilés : 0 au résultat de l'épilation des sourcils.
- Modèle avec visage non maquillé : note de démaquillage divisée par 2.
- Modèle avec ongles non vernis : 0 au démaquillage des ongles ou note divisée par 2.
- Modèle avec faux ongles : note divisée par 2 pour les soins esthétiques.

Conseil : Les candidats doivent s'assurer que leur modèle respecte toutes les consignes pour maximiser leurs points.

EP2 : Vente de produits et de prestations de services

L'épreuve EP2 est un entretien oral et une prestation de vente, visant à évaluer les compétences en vente.

Contenu de l'épreuve :

- Entretien d'une durée de 20 minutes basé sur le dossier professionnel, suivi d'une prestation de vente de 10 minutes.
- Aucune présentation n'est attendue ; l'interaction est conduite par la commission.

Note importante :

En l'absence de dossier professionnel, le candidat ne peut réaliser l'épreuve et obtient donc une note de 0.

Conseil : Les candidats doivent préparer soigneusement leur dossier professionnel et être prêts à répondre aux questions sur leurs produits et services.

EP3 : Sciences et Arts Appliqués à la profession

Cette épreuve écrite est structurée en plusieurs parties, totalisant 80 points.

Détails des parties de l'épreuve :

- A - Biologie : 20 points.
- B - Cosmétologie : 20 points.
- C - Technologie des appareils et des instruments : 15 points.
- D - Techniques esthétiques : 10 points.
- E - Arts appliqués à la profession : 15 points.

Conseil : Une bonne préparation en biologie et cosmétologie est primordiale, car ce sont les plus grosses parties de l'épreuve.

Méthodologie et conseils globaux

1. Gestion du temps : Pour chaque épreuve, respectez les durées allouées.
2. Préparation : Ayez tous les outils nécessaires et le dossier professionnel complet pour éviter les pénalités.
3. Pratique : Entraînez-vous aux techniques esthétiques pour gagner en assurance.
4. Interaction : Lors de la vente, engagez une conversation avec le jury pour montrer vos compétences en clientèle.
5. Cohérence et clarté : Présentez clairement vos idées et suivez logiquement le fil de votre discours durant l'entretien.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.